

Tous pollueurs-payeurs volontaires

Michel Rocard prépare la création d'une taxe carbone. Certains, particuliers et entreprises, sont déjà prêts à payer pour compenser leur pollution. Explications.

Entretien

Éric Parent est directeur associé du site de compensation en CO₂ Climat Mundi. Ingénieur de l'École Polytechnique, il a quatorze ans d'expérience dans l'environnement derrière lui dont dix chez Véolia. Il a fondé *Climat Mundi* en 2006 avec l'ingénieure Isabelle Rappart.

Comment fonctionne la compensation carbone ?

Vous allez sur le site (1) et vous choisissez votre trajet. Par exemple, un aller-retour France-République Dominicaine en classe éco. Vous calculez vos émissions. Vous dépensez 3 tonnes 16 (une tonne est égale à 19 €). Ensuite, vous achetez vos émissions de CO₂. Il vous en coûtera 59, 99 € que nous investissons dans un projet réducteur d'émission. On appelle cela le crédit carbone. Vous recevrez un certificat et un autocollant « voyage compensé en CO₂ ». L'idée est de faire prendre conscience de l'impact climatique des déplacements.

C'est-à-dire ?

Tous les six mois, on affecte les crédits à certains projets : construction d'un four en Érythrée, parc éolien en Chine, usine de biomasse en Inde...

Le vacancier sait pour quel projet il va compenser ?

Les particuliers ne peuvent pas choisir. Les entreprises, oui, quand cela se compte en milliers de tonnes de CO₂. En revanche, on fait contrôler nos actions par Bureau Véritas. On est donc certifié. La compensation carbone, c'est quelque chose d'immatériel. Si on dit qu'on compense une tonne, c'est qu'on l'a fait.

65 % des gens connaissent la compensation du CO₂. Combien le font ?

Il y a une différence entre le déclaratif et la réalité. Bien peu passent à l'action quand on leur propose de le faire. Je dirais quand même autour d'un pour cent de la population.



Éric Parent, directeur associé du site Internet de compensation Climat Mundi.

Vous avez des retours des voyageurs ?

Oui, récemment, une femme m'a félicité pour notre initiative qui lui a permis de trouver un cadeau de fête des Pères. Elle a offert une compensation carbone à son papa pour un voyage dans une réserve durable en Amazonie. Elle a ajouté : « Un monde plus durable, c'est celui où l'on n'oublie pas de partager ses satisfactions avec les autres ».

Est-ce que cela donne le droit de polluer ?

Non, cela ne colle pas au profil des clients que je connais. Ils sont

beaucoup plus concernés que les autres. Les gens qui s'en fichent ne vont pas chercher à compenser.

La compensation carbone, c'est du tourisme solidaire ?

C'est plutôt du tourisme responsable. On va chercher les projets qui réduisent les gaz à effet de serre. Le but est de créer une solidarité climatique globale. Alors que le tourisme solidaire, c'est reverser un pourcentage à une association qui développe des projets localement. Par exemple, si vous faites du tourisme solidaire au Mali, les bénéfices iront à ce seul pays. Les projets de compensation sont liés au

réchauffement climatique et pas forcément à l'économie solidaire.

Vos projets compensent les émissions dans l'hémisphère Sud. Pourquoi ?

Le protocole de Kyoto a ouvert cette perspective plutôt pour les pays en voie de développement. C'est pour cela que la majorité des projets sont nés en Chine, en Inde, au Brésil. Peu se sont faits dans les pays développés.

Pour un même trajet, pourquoi les prix varient-ils d'un site à l'autre ?

La principale différence, c'est la prise en compte de tous les gaz émis dans la haute atmosphère. Les scientifiques sont d'accord pour compter tous les rejets de gaz et pas seulement le CO₂. C'est ce que nous avons choisi. Pourtant, aujourd'hui l'Ademe (2) soutient les deux méthodes...

Comment faire en vacances ?

Déjà, partir le moins loin de chez soi. L'avion et la voiture émettent autant au kilomètre. Prendre un siège dans un avion, c'est comme si vous étiez seul dans une voiture. La plus grande part du problème reste donc le trajet. D'un point de vue impact CO₂, les économies que l'on peut faire sur place, sur les déchets, la consommation d'eau... sont mineures par rapport au carburant dépensé.

Quel est l'avenir de cette pratique ?

Elle doit être de plus en plus intégrée au prix des voyages. Le moment venu, nous travaillerons avec les voyagistes et les compagnies aériennes pour mettre en place la compensation. Ils auront besoin de gens comme nous pour s'organiser. Faire rentrer cette pratique dans les mœurs est notre but.

Recueilli par
Cécile ROUSSEAU.

(1) www.climatmundi.fr
(2) Ademe : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

La semaine de Chauvu



On a marché sur la lune.



Rocard propose une nouvelle taxe.



Vacances parlementaires.